

# RAPPORT DU MAIRE

## *Municipalité de Sainte-Paule*

*Sainte-Paule, le 5 novembre 2012*

Chers concitoyens et concitoyennes de Ste-Paule

Comme chaque année, en novembre, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité, je m'acquitte donc de cette tâche aujourd'hui.

### *Situation financière*

#### *Rapport financier 2011 et rapport du vérificateur*

Comme par les années passées c'est la firme de comptables Raymond, Chabot, Grant, Thornton & associés qui a procédé à la vérification des livres comptables pour l'année financière 2011. Selon le rapport présenté, les états financiers au 31 décembre 2011 représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. L'opération financière s'est soldée par un surplus d'opération de 31,539\$. Les revenus et affectations de l'année totalisaient 548,076\$ alors que les charges et affectations se chiffraient à 515,172\$. Les actifs financiers nets à la fin de l'exercice étaient de 61,220\$

#### *Les indicateurs de gestion 2011*

Vous trouverez en annexe le sommaire des indicateurs de gestion 2011, déposé au ministère des Affaires municipales et des Régions le 07 juin 2012.

#### *Les états financiers 2012*

Les projections sur les activités de fonctionnement à des fins fiscales de la municipalité, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, sont évaluées comme suit :

#### **Activités financières de fonctionnement :**

Revenus projetés :	-574,865\$
Total estimé des charges :	572,128\$

**Conciliation :**

Amortissements :	-52,293\$	
Remboursement de billet :	18,000\$	
Transfert à l'activité d'invest.:	1,158\$	
Surplus d'opération :	35,872\$	

**Activités financières d'investissement*****Dépenses d'immobilisation :***

Transport :		
Asphaltage intersection (CH.L.P.O-Ch. Sayabec)	11 696\$	
Réfection Chemin Banville	390,300\$	
Asphaltage ponceau	3,375\$	
Réfection terrain (site des abrasifs)	15,772\$	
Mach., outil., équipements	2 676\$	
Éclairage public	4,000\$	427,819\$

***Revenus de transfert***

Ministère des Transports :	-8,000\$	
SOFIL(Prog. TECQ)	-280,278\$	-288,278\$

***Financement :***

Emprunt à long terme :	-96,000\$	
Activités de fonctionnement	-1,158\$	
Excédent de fonctionnement affecté :	-9,216\$	
Excédent de fonctionnement non affecté :	-33,167\$	-139,541\$

Le rapport du maire doit aussi faire état de la rémunération des membres du conseil municipal :

**Pour l'année 2012,**

<u>La rémunération de base :</u>	Maire :	4,500\$
	Conseiller :	1,500\$

<u>Allocation de dépenses :</u>	Maire :	2,250\$
	Conseiller :	750\$

Pour l'année 2013, ces montants devraient être indexés à l'indice des prix à la consommation.

### ***Endettement à long terme***

Sur l'emprunt à long terme de 175,000 \$ contracté en 2004 pour l'achat d'un camion et d'équipements, un montant de 18,000\$ a été remboursé en 2012. Il reste un endettement à long terme de 38,100\$.

Un emprunt de 96,000\$ a été contracté pour une période de 15 mois, le 15 septembre 2012, pour financer le projet de travaux, dans le cadre du programme TECQ en attendant le versement de la dernière tranche de subvention, prévu le 15 décembre 2013.

### ***Prévisions budgétaires 2013***

Durant le mois de novembre, nous préparerons le budget 2013 qui sera adopté le 10 décembre 2012.

### ***Conclusions***

La municipalité a réalisé l'ensemble des travaux de réfection du chemin Banville en 2012. Le total des investissements à réaliser, pour ce projet, dans le cadre du programme TECQ est de 398,609\$.

Suite au dépôt du rapport de l'organisme de bassin versant de la Matapédia, en 2011 et 2012 plusieurs propriétaires riverains du lac du Portage ont décidé de reconstruire leurs installations septiques, en conformité avec la réglementation en vigueur, dans un souci de préservation de la qualité de l'eau du lac.

Pour la suite, en 2013, nous devons prévoir des travaux d'entretien au centre communautaire, afin d'aménager un nouveau bureau municipal, suite à la décision du directeur général de quitter son emploi, le 15 juillet 2013.

Le projet d'installer une borne fontaine sèche, dans le centre du village, est à l'étude, pour être réalisé en 2013. Les plans et devis ont été déposés au conseil municipal, par le service du génie municipal de la MRC de la Matapédia.

Pour terminer, je dois vous rappeler que 2013 sera une année électorale et que tous les sièges seront en élection et devront être comblés. À chacun de savoir si son implication peut être mise au service de la communauté de Sainte-Paule.

*Yvan Côté, maire*